

VILLE D'ANNAY SOUS LENS

**IMPORTANT – INSCRIPTION A LA CANTINE ET/OU GARDERIE SCOLAIRES DE MARS
COUPON A DEPOSER EN MAIRIE OU A ENVOYER PAR MAIL**

(sandrine.loussouarn@annaysouslens.fr)

- IMPERATIVEMENT -

DU 21 AU 27 FEVRIER 2019

**LE PAIEMENT DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE DU MOIS DE FEVRIER DOIT SE FAIRE
DU 1^{er} au 08 MARS EN MAIRIE (chèques ou espèces)**

ECOLE (S)

CANTINE DU MOIS DE MARS 2019

Veillez cocher les jours de fréquentation de la cantine scolaire du mois de mars pour votre (vos) enfant(s).

NOM DE OU DES ENFANT(S)	PRENOM	Classe	V 01	L 04	M 05	J 07	V 08	L 11	M 12	J 14	V 15	L 18	M 19	J 21	V 22	L 25	M 26	J 28	V 29	
.....																		
.....																		
.....																		

ECOLE(S)

GARDERIE DU MOIS DE MARS 2019

Veillez cocher les jours de fréquentation de la garderie scolaire du mois de mars pour votre (vos) enfant(s).

NOM DE OU DES ENFANT(S)	PRENOM		V 01	L 04	M 05	J 07	V 08	L 11	M 12	J 14	V 15	L 18	M 19	J 21	V 22	L 25	M 26	J 28	V 29					
.....	M																						
		M																						
		S																						
.....	M																						
		M																						
		S																						
.....	M																						
		M																						
		S																						

POUR VALIDER CES INSCRIPTIONS,

- **DEPOSEZ IMPERATIVEMENT LES GRILLES D'INSCRIPTIONS MENSUELLES EN MAIRIE**
ou PAR MAIL (sandrine.loussouarn@annaysouslens.fr)

PAS DE PLANNING DEPOSE ou ENVOYE... PAS DE REPAS COMMANDES

Pour toute inscription exceptionnelle, en dehors des dates cochées, merci de prévenir la Mairie au plus tard la veille avant 11 H 30 ou le vendredi avant 11 H 30 pour un repas du lundi au 03.21.13.44.20